



Fond de plan

- limite communale
- Bâtiment existant
- - - Périmètre d'agglomération en vigueur
- Zone boisée
- / - - - Cours d'eau pérenne / intermittent
- Plan d'eau

Morphologie et fonctions urbaines

- Noyau ancien (mixte)
- Espace intermédiaire des premières extensions (mixte à dominante habitat)
- Espace récent des dernières extensions (habitat)
- Pôle public

Caractéristiques du bâti

- Bâti rural traditionnel
- Bâti unifamilial
- Bâti collectif plurifamilial
- Autres types de bâti
- ⊗ Bâti hors gabarit (> 2 niveaux)

Eléments classés ou dignes de protection

- ⊗ Ensemble bâti / Élément culturel ou religieux à préserver intégralement (source: SSMN, inventaire de juin 2009, version revue octobre 2012)

Niveau national :

- Immeubles et objets classés monuments nationaux ou inscrits à l'inventaire supplémentaire (source: SSMN, Loi du 18 juillet 1983 - état au 18 octobre 2012)

Niveau communal :

- Secteur protégé (source: plan de protection du PAG en vigueur)
- ◆ Bâtiment à préserver intégralement (source: plan de protection du PAG en vigueur)
- Alignement existant sur rue à préserver (source: plan de protection du PAG en vigueur)
- Espace-rue à préserver (source: plan de protection du PAG en vigueur)
- Mur structurant (source: étude Giordano, 2009)

© P.C.N. - ORIGINE CADASTRE. DROITS RÉSERVÉS À L'ÉTAT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG (2011) - COPIE ET REPRODUCTION INTERDITES -

© M.O. L.T.C. - ORIGINE CADASTRE. DROITS RÉSERVÉS À L'ÉTAT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG (2011) - COPIE ET REPRODUCTION INTERDITES -

© D.M.S. 1999 - ORIGINE MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DES INFRASTRUCTURES. DROITS RÉSERVÉS À L'ÉTAT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG - 2012 - COPIE ET REPRODUCTION INTERDITES -

MAÎTRE D'OUVRAGE:
ADMINISTRATION COMMUNALE DE TUNTANGE

PROJET:
PLAN D'AMÉNAGEMENT GÉNÉRAL

OBJET:
**STRUCTURE URBAINE
 LOCALITÉ DE BOUR**

IND.	DATE	DESSIN		COTRÔLE		VALIDÉ		MODIFICATIONS
		ENRÉAL.	MSA.	ENRÉAL.	MSA.	ENRÉAL.	MSA.	
E								
D								
C								
B								
A	05/12/2012	GxFO	CxW	CxW	CxP			mise à jour liste SSMN

ECHELLE : / 16.02.12 GxFO CxW CxP 1/5 000 16-20.dwg E061031 - 18 A